

Ce qui change dans la version 4.6 d'AUTOSTEP et de MESURESTEP

<u>1</u>	<u>LES OUTILS</u>	<u>2</u>
1.1	POINTS EN DOUBLE	2
1.2	VERIFICATION DES LIBELLES DES POINTS DE MESURES	2
1.3	SUBSTANCES BRUTES	3
1.4	VERIFICATION DES INTERVENANTS	3
1.5	BUREAUTIQUE	4
<u>2</u>	<u>SUR L'ONGLET GENERAL DES STATIONS</u>	<u>4</u>
2.1	DONNEES SUR LE RESEAU DE COLLECTE	4
2.2	LABORATOIRE UTILISE POUR LES ANALYSES SUR LES MICROPOLLUANTS	4
<u>3</u>	<u>ONGLET POINTS DE MESURES</u>	<u>5</u>
3.1	POINTS DE MESURES PHYSIQUES (SPECIFIQUE A MESURESTEP)	5
3.1.1	CAS PARTICULIER DES POINTS PHYSIQUES DE TYPE « 2 » (FILE EAU)	6
3.1.2	CAS PARTICULIER DU POINT DE TYPE « 2D » (POUR SAISIR LES MICROPOLLUANTS)	6
3.2	POINTS REGLEMENTAIRES ET LOGIQUES	6
<u>4</u>	<u>ONGLET SAISIE DES MESURES (SPECIFIQUE MESURESTEP)</u>	<u>6</u>
<u>5</u>	<u>ONGLET MESURES BRUTES EAU</u>	<u>9</u>
<u>6</u>	<u>SCENARIO EDILABO (SPECIFIQUE MESURESTEP)</u>	<u>9</u>
6.1	POUR PASSER UNE COMMANDE	10
6.1.1	PREAMBULE	10
6.1.2	OPERATION « COMMANDE EDILABO »	10
6.2	IMPORTATION DES RESULTATS D'ANALYSE	12
<u>7</u>	<u>CONSEILS ET PROBLEMES RENCONTRES POUR UNE INSTALLATION SOUS WINDOW 7.</u>	<u>12</u>
7.1	CONSEIL	12
7.2	PROBLEMES RENCONTRES	12
7.2.1	SI MESSAGE D'ERREUR « '31/01/2011' N'EST PAS UNE DATE CORRECTE »	12
7.2.2	SI PROBLEME D'AFFICHAGE LORS DE LA SAISIE DES MESURE :	15

1 Les outils



1.1 Points en double

La première version d'AUTOSTEP capable de lire des fichiers SANDRE3 contenait un bug : elle ne vérifiait pas à l'importation des fichiers SANDRE3 l'unicité des points A2, A3, A4, A5 et A6. Si l'exploitant avait changé le code d'un de ces points, AUTOSTEP créait automatiquement un nouveau point avec le nouveau code et la même localisation.

La fonction Points en double permet, dans un premier temps de faire un diagnostic. Si la base de données contient des points « en double », il génère un mémo imprimable précisant, pour chacun, la localisation globale (A2, A3, ...) et les deux codes existants dans la base.

Avant de lancer la fonction « fusion », il faut que vous ayez déterminé le code à conserver. En effet, une fois la procédure de fusion lancée, le logiciel demandera, pour chaque paire de points, lequel conserver. Il fusionnera les données sur celui que vous aurez désigné puis supprimera l'autre. Il n'y aura donc pas de perte de données.

Remarque : En cas d'erreur sur le choix du point, vous pourrez toujours aller modifier le code du point conservé en allant dans l'onglet « Points de mesures » spécifique à chaque station.

1.2 Vérification des libellés des points de mesures

Le SANDRE 3 impose une taille maximale des libellés des points de mesure de 25 caractères. A l'exportation, AUTOSTEP (comme MESURESTEP) tronque automatiquement ces libellés à la taille maximum admissible. Certains libellés peuvent devenir incompréhensibles. En cliquant sur cette fonction des utilitaires, AUTOSTEP et MESURESTEP génèrent un document imprimable du type :

0565006V001	ANCIZAN A3	Entrée station (effluent «eau»)	1	Entrée station (effluent «eau»)	Entrée station (effluent
0565006V001	ANCIZAN A4	Sortie station (effluent «eau»)	2	Sortie station (effluent «eau»)	Sortie station (effluent
0565022V001	ARCIZANS DESSUS A3	Entrée station (effluent «eau»)	1	Entrée station (effluent «eau»)	Entrée station (effluent

Il indique dans l'ordre : le code de la station, son nom, le code de la localisation globale du point, la désignation de la localisation globale, le code du point, son libellé actuel dans la base de données et le libellé tronqué.

Si le libellé tronqué est suffisamment explicite, vous pouvez le laisser dans l'état. Sinon, il est conseillé d'aller le modifier dans l'onglet « Points de mesures » de la station concernée.

1.3 Substances brutes

Cette fonction permet d'exporter, pour toutes les stations contenues dans la base de données et ayant fait l'objet d'une campagne de mesure des micropolluants, les analyses effectuées sur ces paramètres et les volumes journaliers.

Cette exportation peut être faite sous Excel (ou Calc) ou au format SANDRE 3

Remarque : On peut également faire des extractions des données sur le point A4 à l'échelle de chaque station à partir de l'onglet « Mesures brutes eau ».

1.4 Vérification des intervenants

Le SANDRE3 a besoin d'échanger beaucoup plus d'intervenants que l'ancienne version 1.5 : notamment l'exploitant, le maître d'ouvrage et le laboratoire qui a réalisé les analyses. Pour chacun d'entre eux, on utilise leur code SIRET pour les identifier. La validité des codes SIRET est contrôlée par l'algorithme de LUHN (si vous êtes curieux : http://fr.wikipedia.org/wiki/Formule_de_Luhn). Si l'un des codes SIRET n'est pas correct le fichier est non conforme et ne peut être importé.

D'autre part, quand on utilise un intervenant « Laboratoire », il faut préciser si celui-ci est accrédité ou non.

Pour toutes ces raisons, nous avons ajouté la fonction « Vérification des intervenants » aux outils accessoires d'AUTOSTEP et de MESURESTEP. Elle génère un fichier Excel qui contient l'analyse de la liste des intervenants contenus dans la base de données. Ce fichier est composé :

- De la liste des intervenants dont le code SIRET n'existe pas ou dont le code SIRET ne respecte pas la formule de LUHN.
- De la liste des intervenants utilisés comme laboratoire mais dont l'accréditation n'est pas indiquée
- De la liste des intervenants non utilisés dans l'application.

Exemple :

335	17973301900014	Direction Départementale des Affaires Sociales et Sanitaires (D.D.A.S.S.) de la Guyane		INTERVENANT NON UTILISE
336	17972301000015	Direction Départementale des Affaires Sociales et Sanitaires (D.D.A.S.S.) de la Martinique		INTERVENANT NON UTILISE
337	17974301800014	Direction Départementale des Affaires Sociales et Sanitaires (D.D.A.S.S.) de la Réunion		INTERVENANT NON UTILISE
338		INCONNU		PAS DE CODE SIRET, LABORATOIRE AVEC ACCREDITATION INCONNUE
339	41881405900014	Laboratoire des Pyrénées		INTERVENANT NON UTILISE
340	41003460701688	Lyonnais des Eaux		INTERVENANT NON UTILISE
341	21650025600096	Mairie Argeles-Gazost		INTERVENANT NON UTILISE
342	17220001600019	Préfecture des COTES D'ARMOR	22023	INTERVENANT NON UTILISE
343	22240001200019	SATESE de la Dordogne		INTERVENANT NON UTILISE
344		Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Épuration (S.A.T.E.S.E.) de Charente		PAS DE CODE SIRET, INTERVENANT NON UTILISE
345		Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Épuration (S.A.T.E.S.E.) de Charente Maritime		PAS DE CODE SIRET, INTERVENANT NON UTILISE
346		Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Épuration (S.A.T.E.S.E.) de Haute Loire		PAS DE CODE SIRET, INTERVENANT NON UTILISE

Le fichier généré peut être sauvegardé pour traiter chacun de ces cas.

En cascade avec ce diagnostic, le logiciel vous propose de supprimer les intervenants non utilisés dans votre base de données. Dans ce cas le logiciel affiche la liste des intervenants concernés et l'on peut choisir ceux à supprimer.

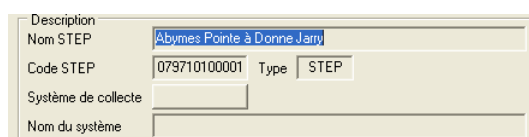
1.5 Bureautique

Le logiciel a été modifié pour utiliser aussi bien Open Office que Libre Office. Ce sont les mêmes modèles et la même option.

2 Sur l'onglet général des stations

2.1 Données sur le réseau de collecte

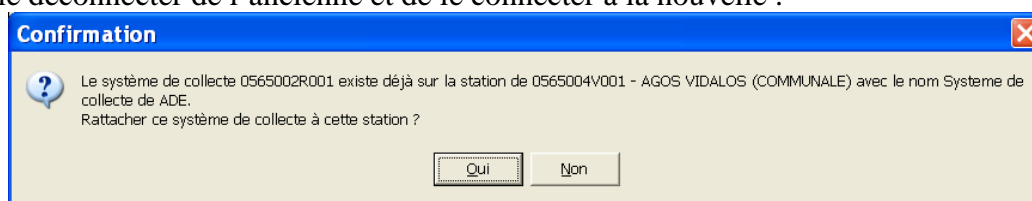
Si certains déversoirs d'orage sur le réseau de collecte de la station sont surveillés, il faut indiquer le code national du réseau. Si ce n'est pas le cas, les données seront ignorées à l'importation des fichiers SANDRE. Un bouton a été ajouté pour le saisir :



Description		
Nom STEP	Abymes Pointe à Donne Jarry	
Code STEP	079710100001	Type : STEP
Système de collecte		
Nom du système		

Dans MESURESTEP cette information est nécessaire pour ajouter des points de mesures sur le réseau.

Le système de collecte d'une station peut devenir, un jour, le système de collecte d'une nouvelle station. Dans ce cas, il suffit de saisir son code national dans la nouvelle station et le logiciel vous permet de le déconnecter de l'ancienne et de le connecter à la nouvelle :



2.2 Laboratoire utilisé pour les analyses sur les micropolluants

Ce laboratoire n'est pas nécessairement le même que le laboratoire réalisant les analyses d'autosurveillance standard.

Il est recommandé de le saisir dans MESURESTEP :



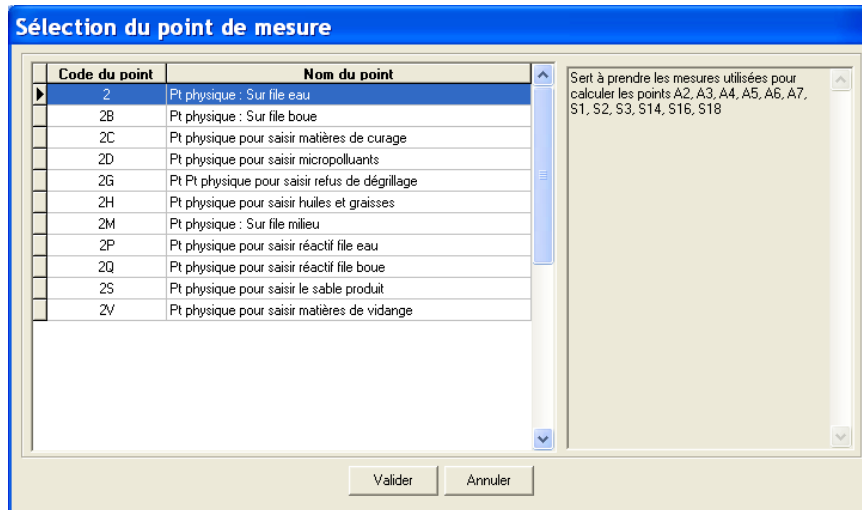
Labo. (Macro)	Centre d'analyses Environnementale CAE	i
Labo. (Micro)	Centre d'analyses Environnementale CAE	i

Il sera ainsi affecté par défaut aux mesures faites sur les substances dangereuses et permettra de gagner beaucoup de temps au moment des saisies. Ne pas oublier qu'il est indispensable de préciser s'il est accrédité ou non.

3 Onglet points de mesures

3.1 Points de mesures physiques (spécifique à MESURESTEP)

Dans cette version du logiciel, il y a autant de types de boutons physiques que de « supports » de prélèvements (la fenêtre ci-dessous s'affiche si l'on clique sur le bouton « ... » situé à droite du type de point :



Il est indispensable de respecter cette nomenclature permettant d'affecter aux mesures saisies le bon code « support » et le bon code de la « fraction analysée ». Ces deux données sont analysées avant l'importation des données SANDRE3 et provoquent une non conformité si elles ne sont pas correctes.

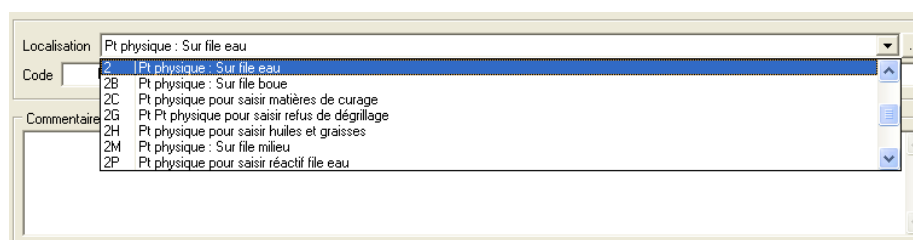
Concernant les points physiques existants, ils ont pu être créés sans respecter la typologie ci-dessus. Il est indispensable de les corriger pour que les exportations génèrent des fichiers SANDRE3 corrects.

La version 4.6 de MESURESTEP permet cette modification et corrige automatiquement les métadonnées des mesures correspondantes

Par exemple, supposons qu'un point physique de type « 2 » (file eau) ait été créé dans une version précédente de MESURESTEP pour saisir les quantités de réactifs utilisés dans la file eau (qui seront ensuite transmises sur le point logique « S14 ») :

PP4	2	réactifs eau	Pt physique pour saisir micropolluants
			Pt physique : Sur file eau

Il faut faire un double clic sur ce point et en corriger le type :



Dans ce cas, choisir le type « 2P » (Pt physique pour saisie réactif file eau)

Et ainsi de suite pour tous les points physiques dont le type ne correspond pas au support.

3.1.1 Cas particulier des points physiques de type « 2 » (file eau)

Ce sont les seuls types de points où les prélèvements sont analysés soit sur la fraction « eau brute », soit sur la fraction « eau filtrée ». Au moment de la saisie, il faudra éventuellement modifier la fraction analysée si elle est différente de « eau brute » (valeur par défaut).

3.1.2 Cas particulier du point de type « 2D » (pour saisir les micropolluants)

Pour saisir les analyses sur les micropolluants, il faut créer un point de type « 2D ». Ceci permet d'imposer des règles de saisie spécifiques.

Les mesures saisies sur ce point sont automatiquement affectées au point réglementaire A4 de la station.

3.2 Points réglementaires et logiques

Peu de modifications y ont été apportées en dehors de l'ajout des points R1, R2, R3 et A1 si l'on a saisi le code national du réseau de collecte (voir ci-dessus).

4 Onglet saisie des mesures (spécifique MESURESTEP)

Les modifications portent sur la saisie des métadonnées et sur les règles spécifiques aux saisies des analyses faites sur les substances dangereuses.

Les métadonnées sur les analyses sont :

- Le support
- La date (et éventuellement l'heure) de l'analyse
- Le code remarque
- Si l'analyse a été faite in situ ou dans un laboratoire
- La fraction analysée
- La méthode d'analyse utilisée
- L'unité de mesure
- Le code et nom du laboratoire
- Le producteur de l'analyse
- La finalité de l'analyse
- La limite de quantification de la méthode utilisée
- L'accréditation de l'analyse
- Un commentaire

Toutes ces données sont décrites dans les documents « scénario d'échanges des données d'autosurveillance version 3.0 fascicules 1 et 2 ».

Vous pouvez les consulter et les télécharger à l'adresse :

http://www.sandre.eaufrance.fr/IMG/pdf/sandre_sc_fct_assain_fascicule1_v3.pdf pour le premier et
http://www.sandre.eaufrance.fr/IMG/pdf/sandre_sc_fct_assain_fascicule2_v3.pdf pour le second

Les points essentiels sont les suivants :

- Le support est automatiquement défini par le type de point de saisie (il n'y a donc pas besoin de le saisir)
- La date de l'analyse n'est obligatoire que pour les micropolluants
- Le code remarque a été limité à
 - 0 (analyse non faite) utilisé pour envoyer l'information qu'une mesure aurait dû être faite mais n'a pas pu être réalisée (exemple, il y a eu un déversement en tête de station mais le débitmètre n'a pas fonctionné). Une telle saisie a des conséquences sur les calculs réalisés par AUTOSTEP. Si elle concerne une des données utilisées dans les calculs, AUTOSTEP considère que le bilan est incomplet et ne fait pas les calculs de flux et de rendement ce jour là.
 - 1 (Domaine de validité) cas général
 - 10 (< seuil de quantification) dans ce cas, la valeur du paramètre et la limite de quantification doivent être saisies et égales.
 - 4 (Présence ou Absence) pour les paramètres microbiologiques
 - 5 (incomptable) idem à code remarque 0 pour les paramètres de type microbiologiques.
 - 8 (Dénombrement > Valeur) pour les paramètres de type microbiologiques
 - 9 (Dénombrement < Valeur) pour les paramètres de type microbiologiques
- Analyse in situ ou en laboratoire est automatiquement défini par le paramètre concerné (il n'y a donc pas besoin de le saisir)
- La fraction analysée n'est à préciser que sur les points sur file eau. La valeur par défaut étant « eau brute ». Pour les autres points de mesure, elle est définie automatiquement.
- Pour les paramètres standards, l'unité de mesure est définie (et imposée) automatiquement
- Le laboratoire est par défaut celui qui a été saisi dans la liste des intervenants sur la station (labo(macro) pour le cas général et labo (micro) pour les micropolluants). Il est obligatoire pour les micropolluants.
- Le producteur de l'analyse est par défaut l'exploitant de la station
- La finalité est toujours 1 (autosurveillance) dans MESURESTEP
- La limite de quantification est obligatoire pour les paramètres d'autosurveillance standards si le code remarque est 10 et dans tous les cas pour les paramètres saisis sur un point « 2D » (micropolluants).
- L'accréditation est celle du laboratoire utilisé pour les micropolluants.

Pour saisir les métadonnées, il faut faire un double clic dans la cellule de saisie de la valeur d'un paramètre

Exemple pour un paramètre standard :

Métadonnées de la mesure : 1314 - DCO

Date du prélèvement: dimanche 3 février 2013

Support prélevé: Eau

Date de l'analyse:

Heure de l'analyse:

Code remarque de l'analyse: 1 - Résultat > seuil de quantification et < au s...

Analyse in situ / en laboratoire: Laboratoire

Fraction analysée du support: Eau brute

Méthode d'analyse utilisée: Inconnue

Unité de mesure: mg(O2)/L

Laboratoire: Générale des Eaux de Guadeloupe

Producteur de l'analyse: Générale des Eaux de Guadeloupe

Finalité de l'analyse: Autosurveillance réglementaire

Limite de quantification (mg(O2)/L):

Accréditation de l'analyse: Analyse réalisée hors accréditation

Valeur du paramètre:

Commentaires sur l'analyse:

Ok Annuler

Si l'analyse a été faite dans le domaine de validité (code remarque = 1), on peut garder les métadonnées par défaut. Dans ce cas, il n'est même pas nécessaire d'ouvrir cette fenêtre.

Si la valeur de l'analyse est inférieure au seuil de quantification, il faut ouvrir cette fenêtre, modifier le code remarque et saisir le seuil de quantification. La « valeur » sera automatiquement mise égale au seuil de quantification. Quand on ferme la fenêtre, la cellule est colorée en jaune.

Remarque importante : le logiciel stocke les limites de quantifications par paramètre et par laboratoire. Si l'on saisit ultérieurement une analyse sur le même paramètre faite par le même laboratoire, le seuil de quantification est connu et n'aura pas besoin d'être ressaisi.

Exemple pour un micropolluant :

Métadonnées de la mesure : 1168 - 2CLMÉTHANE

Date du prélèvement: jeudi 7 février 2013

Support prélevé: Eau

Date de l'analyse: vendredi 8 février 2013

Heure de l'analyse: 12:00 h

Code remarque de l'analyse: 1 - Résultat > seuil de quantification et < au s...

Analyse in situ / en laboratoire: Laboratoire

Fraction analysée du support: Eau brute

Méthode d'analyse utilisée: Inconnue

Unité de mesure: µg/L

Laboratoire: Générale des Eaux de Guadeloupe

Producteur de l'analyse: Générale des Eaux de Guadeloupe

Finalité de l'analyse: Autosurveillance réglementaire

Limite de quantification (µg/L): (Max 5)

Accréditation de l'analyse: Inconnu

Valeur du paramètre:

Commentaires sur l'analyse:

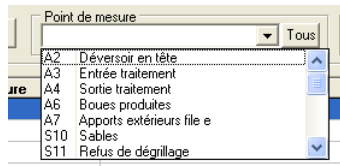
Ok Annuler

La différence concerne la date d'analyse, le laboratoire et la limite de quantification qui sont obligatoires pour les analyses de micropolluants. Le logiciel initialise automatiquement la date d'analyse au lendemain du prélèvement. Il est facile de la corriger en cliquant sur ▾.

Le logiciel ne permet pas de valider cette fenêtre de métadonnées tant que les données obligatoires n'ont pas été saisies.

5 Onglet Mesures brutes eau

La seule modification concerne la liste déroulante des points de mesure. Au lieu d'afficher leur code servant aux échanges informatiques, le logiciel affiche leur code de localisation globale. C'est beaucoup plus facile de s'y retrouver pour ceux qui reçoivent de grosses quantités de données :



6 Scénario EDILABO (spécifique MESURESTEP)

Le scénario EDILABO est décrit dans son intégralité dans deux ouvrages du SANDRE :

- « Echanges Laboratoires-Commanditaires Demandes de prestations » accessible et téléchargeable à l'adresse :
http://sandre.eaufrance.fr/ftp/documents/fr/scn/com_lab0/1.0/scenario_DEM_EDILABO_v1.pdf
- « Echanges Laboratoires-Commanditaires Envoi de résultats » accessible et téléchargeable à l'adresse :
http://sandre.eaufrance.fr/ftp/documents/fr/scn/lab0_dest/1.0/scenario_RES_EDILABO_v1.pdf

On peut résumer sa mise en œuvre dans MESURESTEP :

Dans un premier temps, l'utilisateur doit passer une commande informatique d'analyses au laboratoire. Cette commande contient :

- L'identification du commanditaire (celui qui passe la commande)
- L'identification du destinataire (Le laboratoire)
- La date de la commande
- L'identification de la station d'épuration sur laquelle porte la commande (Les commandes passées par MeasureStep ne peuvent concerner qu'une seule STEP à la fois)
- La date du prélèvement
- L'identification des points de mesures physiques concernés par les analyses à faire
- Pour chaque point de mesure, la liste des paramètres à analyser en précisant l'unité de mesure souhaitée et la fraction analysée.

Dans un second temps, le laboratoire renvoie les résultats correspondant à la commande en rappelant les identifiants situés dans la commande en indiquant pour chaque analyse :

- La date de l'analyse
- La valeur mesurée
- L'unité de mesure (telle que définie dans la commande)
- Le code remarque
- Le code de la méthode utilisée
- La limite de quantification de la méthode utilisée
- La fraction analysée (telle que définie dans la commande)

Les résultats peuvent être envoyés en plusieurs fois à condition que chaque fichier de résultats partiels fasse référence à la même commande.

6.1 Pour passer une commande

6.1.1 Préambule

Ne pas oublier, avant de passer toute commande sur une station de renseigner le ou les intervenants « laboratoire » dans l'onglet général de la STEP :

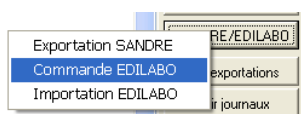
Labo. (Macro)	Laboratoire Départemental des Landes	...	i
Labo. (Micro)	Laboratoire Départemental des Landes	...	i

Il peut s'agir du même laboratoire (comme dans l'exemple ci-dessus) ou de deux laboratoires différents. L'accréditation des laboratoires doit être précisée dans leurs fiches respectives ainsi que leur code SIRET :

Codes	Dates	Laboratoire accrédité
SANDRE	Création	<input type="radio"/> Inconnu <input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
SIRET	Mise à jour	

6.1.2 Opération « Commande EDILABO »

Utiliser le bouton « SANDRE/EDILABO » et choisir la fonction « Commande EDILABO » :



Le logiciel affiche la fenêtre suivante :

Commande EDILABO

Liste des stations d'épuration
LABENNE

Date de la demande : vendredi 1 mars 2013
Date du prélèvement : jeudi 28 février 2013

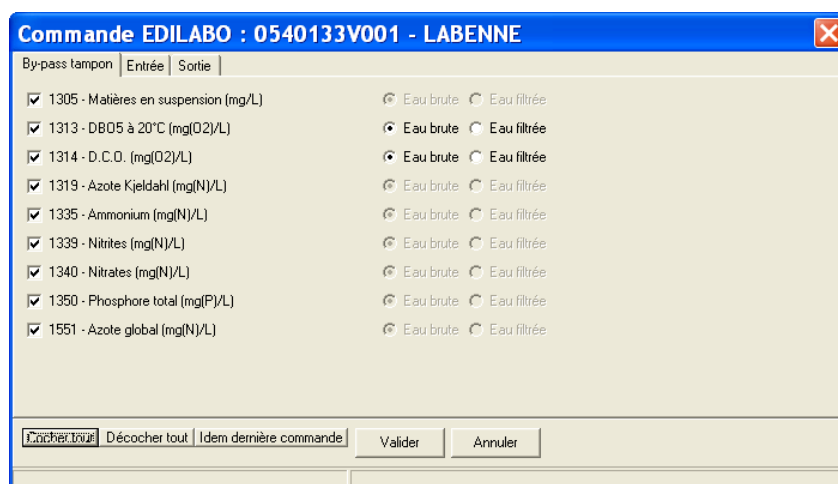
Type d'export
 Micropolluants
 Macropolluants
 Les deux

Commander

1- Choisir la station d'épuration
2- Indiquer la date de la commande et la date du prélèvement (date du bilan)
3- Choisir si l'on passe une commande pour les paramètres micropolluants (Programme RSDE) ou les paramètres des bilans classiques d'autosurveillance
4- Cliquer sur le bouton "Commander"

qui permet de choisir la STEP, la date de la demande, la date du prélèvement et le type de paramètres concernés

Si on choisit les macropolluants, le logiciel affiche ensuite la fenêtre :



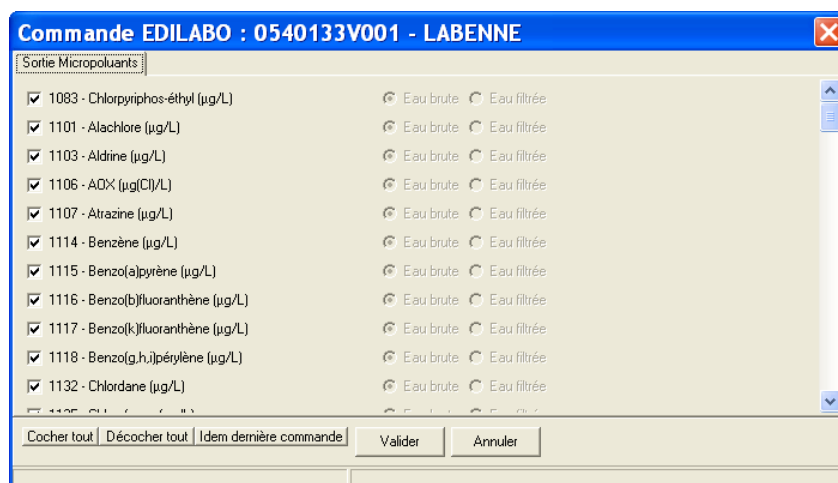
qui contient autant d'onglets qu'il y a de points physiques autres que de type 2D et contenant des mesures à faire en laboratoire.

Pour chaque point physique, on retrouve la liste des paramètres à mesurer et l'on peut limiter la liste des analyses commandées en décochant les paramètres à ne pas analyser.

Dans les cas particulier de la DBO5 et de la DCO, on peut préciser si l'analyse doit être faite sur le prélèvement d'eau brute ou après filtration.

Le logiciel enregistre les paramètres commandés sur chaque point de mesures et proposera cette même liste à la prochaine commande.

Si on choisit les micropolluants



C'est toute la liste des paramètres situés sur le point physique de type 2D qui est affichée.

Si les analyses dans le cadre du RSDE et dans le cadre de l'autosurveillance sont faites par le même laboratoire (comme dans l'exemple présenté), on peut passer une seule commande au laboratoire en utilisant l'option « Les deux ».

6.2 Importation des résultats d'analyse

Utiliser le bouton « SANDRE/EDILABO » et choisir la fonction « Importation EDILABO » :



Le logiciel affiche ensuite une fenêtre pour désigner le fichier renvoyé par le laboratoire et importe les données sur les points physiques correspondants.

7 Conseils et problèmes rencontrés pour une installation sous WINDOW 7.

7.1 Conseil

En cas de première installation, il est recommandé d'installer AUTOSTEP comme MESURESTEP dans un répertoire du poste de travail qui ne soit pas un sous-répertoire de « c:\Program Files ».

Par exemple l'installer dans un répertoire directement sous la racine de C comme « c:\Autostep »

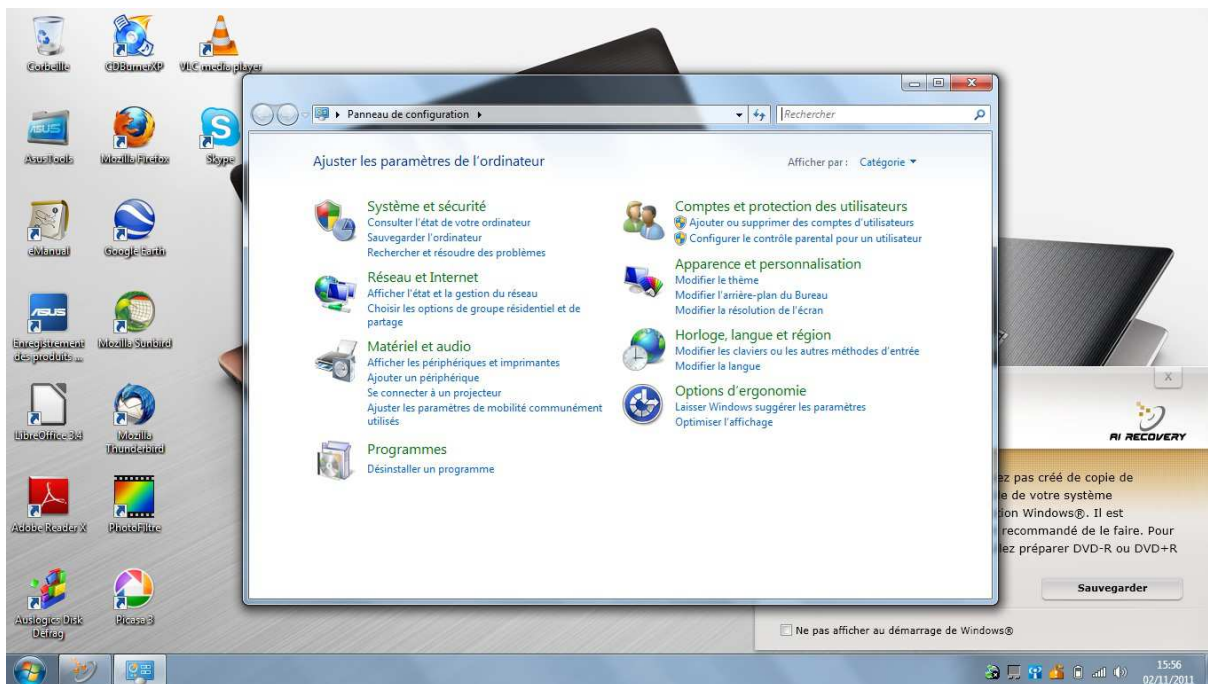
7.2 Problèmes rencontrés

7.2.1 Si message d'erreur « '31/01/2011' n'est pas une date correcte »

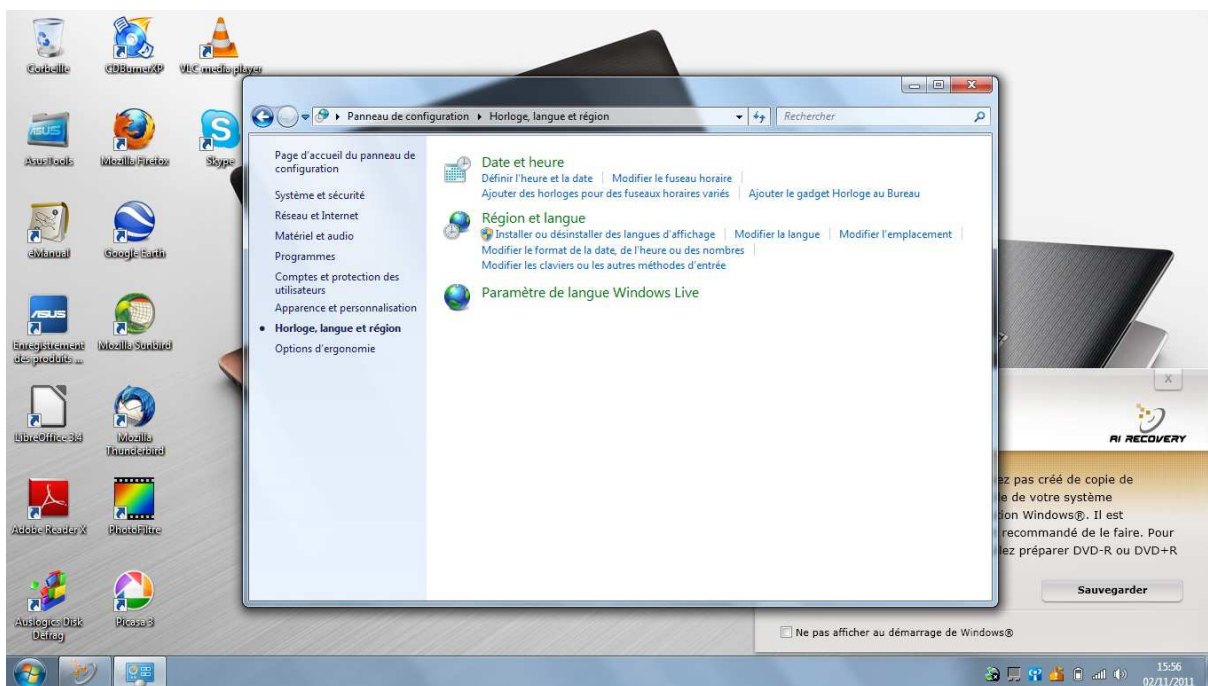
1) Aller dans le panneau de configuration :



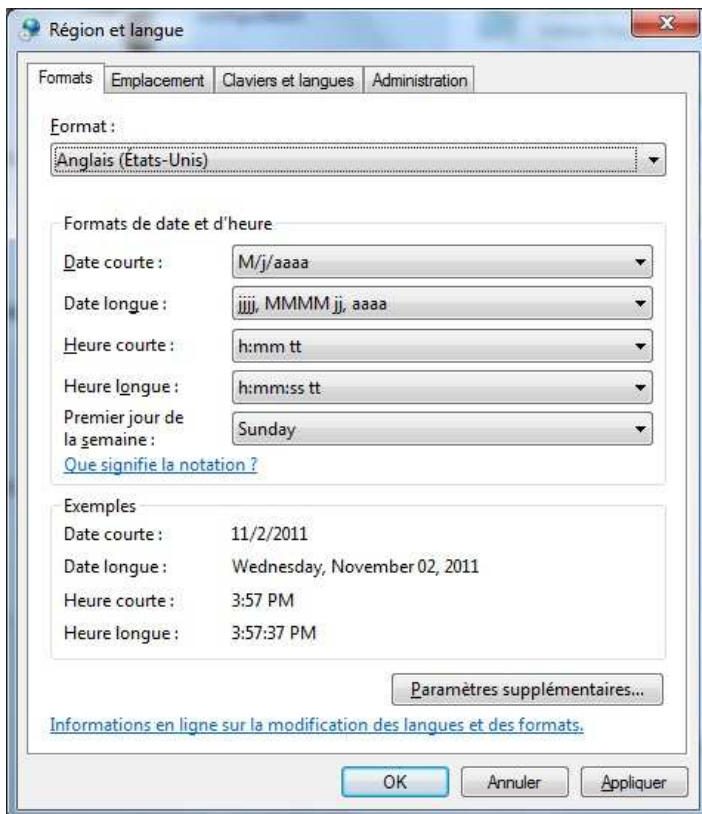
2) Aller dans Horloge, langue et région



3) Aller dans région et langue



4) Dans le premier onglet changer le Format par Anglais (Etats-Unis) puis appliquer



5) Puis remettre Français (France) et Appliquer

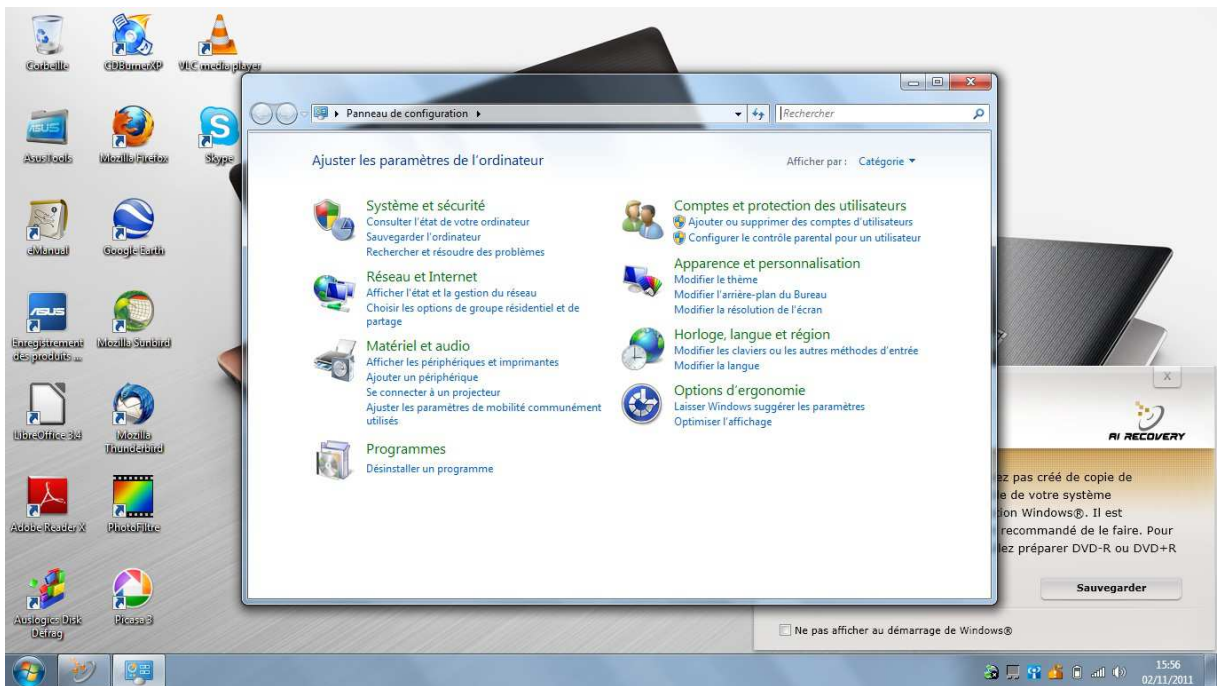


7.2.2 Si problème d'affichage lors de la saisie des mesure :

1) Aller dans le panneau de configuration :



2) Aller dans Apparence et personnalisation



3) Aller dans Affichage



4) Choisir Petite – 100 % (par défaut)

